Centre de santé et de services sociaux
de la MRC-de-Coaticook

# ORDONNANCE COLLECTIVE

| | | |
|---|---|---|
| INITIER UNE MESURE DIAGNOSTIQUE : EFFECTUER UN PRÉLÈVEMENT DE GORGE AFIN DE DÉPISTER LA PRÉSENCE DE STREPTOCOQUES B-HÉMOLYTIQUE DU GROUPE A À L'AIDE D'UN TEST DE DÉTECTION RAPIDE | | ***CODE DE CLASSIFICATION***<br><br>DSI-OC-StrepTest.V.1.COA |
| **RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE :** ☐ **OUI** **X** **NON**<br><br>**TITRE :** | ***DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :***<br><br>2011-04-19 | ***DATE DE RÉVISION PRÉVUE***<br><br>***N/A*** |
| **PROFESSIONNELS VISÉS PAR L'ORDONNANCE ET SECTEUR(S) D'ACTIVITÉ(S) :**<br><br>INFIRMIÈRES DE LA SALLE D'URGENCE | | |
| **GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE :**<br><br>USAGER DE 3 ANS ET PLUS PRÉSENTANT UN TABLEAU CLINIQUE COMPATIBLE AVEC UNE INFECTION PHARYNGO-AMYGDALIENNE À STREPTOCOQUE. | | |
| **ACTIVITÉS RÉSERVÉES :**<br><br>▪ ÉVALUER LA CONDITION PHYSIQUE ET MENTALE D'UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE ;<br><br>▪ INITIER DES MESURES DIAGNOSTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES, SELON UNE ORDONNACE. | | |

**INDICATIONS :**

- APPARITION RAPIDE D'UN MAL DE GORGE, SOUVENT EXACERBÉ PAR LA DÉGLUTITION ;
  ET
- AMYGDALES ROUGES ET HYPERTROPHIÉES AVEC OU SANS EXSUDAT ;
  ET
- ABSENCE DE TOUX ;
  OU
- T°□ 38 B OU R OBJECTIVÉE AU TRIAGE OU À LA MAISON (AVEC UN THERMOMÈTRE !).

**CONDITIONS :**

LE PERSONNEL SOIGNANT DOIT :

- POSSÉDER LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, LES COMPÉTENCES REQUISES ET LE JUGEMENT CLINIQUE ;
- ÉVALUER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA PERSONNE AVANT D'APPLIQUER UNE ORDONNANCE COLLECTIVE ;
- CONNAÎTRE LES RISQUES INHÉRENTS À L'ACTIVITÉ ;
- POUVOIR SE RÉFÉRER AU MÉDECIN TRAITANT QUANT AU SUIVI DE L'USAGER ET AU MÉDECIN RÉPONDANT QUANT AU CONTENU SCIENTIFIQUE DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE.

**CONTRE- INDICATIONS :**

- USAGER < 3 ANS ;
- REFUS DE COLLABORATION DE L'USAGER ;
- USAGER PRÉSENTANT DES SIGNES ET SYMPTÔME D'UNE ÉPIGLOTTITE AIGÜE.

> **SIGNES ET SYMPTÔMES D'UNE ÉPIGLOTTITE AIGÜE** : DYSPNÉE INSPIRATOIRE, VOIX COUVERTE ET ÉTOUFFÉE, TOUX SÈCHE NON PRODUCTIVE, **HYPERSALIVATION**, FIÈVRE ÉLEVÉE, IMPORTANTE DYSPHAGIE, POSITION ASSISE AVEC LA BOUCHE OUVERTE ET LA TÊTE PROJETÉE VERS L'AVANT.

**LIMITES / ORIENTATION VERS LE MÉDECIN :**

TOUS LES USAGERS DONT LA CONDITION DE SANTÉ NÉCESSITE UNE ÉVALUATION ET/OU UN TRAITEMENT MÉDICALE RAPIDES (LE SYSTÈME DE TRIAGE SERVANT, EN PARTIE, DE RÉFÉRENCE DANS LA PRISE DE DÉCISION).

**INTENTION THÉRAPEUTIQUE / OBJECTIF VISÉ :**

- ACCÉLÉRER LA PRISE EN CHARGE DES USAGERS.
- FACILITER LE DIAGNOSTIC.

**DIRECTIVES :**

- LIRE LA MÉTHODE DE SOINS UNE PREMIÈRE FOIS ET AU BESOIN ENSUITE (ATTENTION : LES MÉTHODES DE SOINS SUBISSENT DES MISES À JOUR PÉRIODIQUES) ;
- EFFECTUER LE PRÉLÈVEMENT CHEZ L'USAGER SI LES CONDITIONS PRÉALABLES SONT RENCONTRÉES ;
- S'ASSURER DE BIEN REMPLIR LA REQUÊTE ET LE PRÉLÈVEMENT EN Y INSCRIVANT LES COORDONNÉES DE L'USAGER, LES RENSEIGNEMENTS CLINIQUES JUSTIFIANT L'EXAMEN, LE NOM DU MÉDECIN DE GARDE À L'URGENCE ET LA DATE. FAIRE PARVENIR LA REQUÊTE ET LE PRÉLÈVEMENT AU LABORATOIRE ;

- SI LA DOULEUR EST IMPORTANTE, ASSURER LE SOULAGEMENT PAR L'ADMINISTRATION D'ANALGÉSIE PER OS RÉGIE PAR UNE ORDONNANCE COLLECTIVE ;

- INFORMER L'USAGER QUE S'IL QUITTE AVANT D'AVOIR VU LE MÉDECIN ET QUE SON STREPT TEST EST ANORMALE, IL DEVRA RECONSULTER POUR OBTENIR UN AVIS MÉDICAL. LE PERSONNEL DU SECRÉTARIAT PRENDRA ALORS SOINS DE CONTACTER LE PATIENT POUR L'INFORMER QUE SON TEST EST ANORMALE (SANS PLUS) ET QU'IL DOIT RECONSULTER POUR LUI DONNER SUITE.

- FAIRE LES RÉEVALUATIONS NÉCESSAIRES SELON LA COTE DE PRIORITÉ ÉTABLIE A L'ARRIVÉE.

**RÉFÉRENCE AUX MÉTHODES DE SOINS :**

PRÉLÈVEMENT DES SÉCRÉTIONS DE LA GORGE

**SOURCES :**

TURGEON J., BERNARD-BONNIN A-C., GERVAIS P., OVETCHKINE P., GAUTHIER M., *DICTIONNAIRE DE THÉRAPEUTIQUE PÉDIATRIQUE WEBER,* 2E ÉDITION, LES ÉDITIONS DE LA CHENELIÈRE, MONTRÉAL, 2008.

## MÉDECIN RÉPONDANT

DOCTEUR STEVEN MONETTE

## PROCESSUS D'ÉLABORATION

**RÉDIGÉE PAR :**

RÉMI MAHEUX AIC, SALLE URGENCE

**CONSULTATIONS :**

JULIE BOURQUE, ASSISTANTE-CHEF AU LABORATOIRE
UNITÉ DE COORDINATION CLINICO-ADMINISTRATIVE DE L'URGENCE

**VALIDÉE PAR :**

| | |
|---|---|
| CARINE FORTIN | FÉVRIER 2011 |
| DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS INTÉRIMAIRE | DATE |

## CECII

RECOMMANDATION AU CA

| | |
|---|---|
| | N/A |
| | DATE |

## PROCESSUS D'APPROBATION

**APPROUVÉE PAR :** COMITÉ DE DIRECTION DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

| | |
|---|---|
| JOHANNE BOLDUC | 22 MARS 2011 |
| DIRECTRICE GÉNÉRALE INTÉRIMAIRE | DATE |

**APPROUVÉE PAR :** RÉSOLUTION DU CMDP DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

| | |
|---|---|
| DR BERNARD FRENETTE | 8 MARS 2011 |
| PRÉSIDENT DU CMDP | DATE |

**APPROUVÉE PAR :** CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

| | |
|---|---|
| 1314-11 | 2011-04-19 |
| RÉSOLUTION DU CA | DATE |